



Usages pédagogiques des outils numériques - Appel à candidature



Elément clé de la refondation de l'École, la diffusion des usages du numérique dans l'enseignement a constitué et constitue encore un puissant levier de modernisation, d'innovation pédagogique et de démocratisation du système scolaire.

Du fait d'une politique d'investissement et d'équipement des structures, l'Education Nationale est aujourd'hui un terrain d'études concernant les Environnements Personnels d'Apprentissages (EPA). Il s'agit d'un écosystème d'outils, numériques ou non, qui accompagnent les apprenants dans leurs activités d'apprentissage, en particulier en dehors de l'établissement. S'il est pensé dans le cadre d'un cursus, il repose sur une communauté d'apprenants et d'enseignants.

Pourtant, malgré ce modèle, les établissements d'enseignement artistiques n'ont encore que relativement peu bénéficié d'investissements similaires. S'il est probable que l'écart numérique entre l'Education Nationale et l'éducation artistique soit amené à se résorber dans les prochaines années, aucune étude n'a été actuellement menée pour définir les spécificités des EPA pour l'enseignement musical.

Au delà des logiciels de gestion administrative, au volet pédagogique souvent très restreint, qui se développent, l'offre de logiciels ou d'applications pédagogiques croît de manière exponentielle et les usages numériques se développent un peu partout dans les structures d'enseignement de la musique, soit du fait des élèves, soit souvent à l'initiative d'un ou quelques professeurs.

On en parle, on en parle dans beaucoup d'organismes liés à l'enseignement spécialisé mais comment réfléchir et construire ensemble ? Fin 2015, la CMF a décidé d'enclencher une démarche globale en ouvrant un groupe de travail et y invitant tous ceux qui souhaitent y participer. Elle s'est aussi efforcée, de son côté, à se rendre aux rencontres organisées par les autres (APFM, CDF, Cefedem AuRA, CNFPT, FNEIJMA).

Elle a ainsi commencé à répertorier, avec l'APFM, des outils pensés à destination des établissements d'enseignement artistique, faisant apparaître des catégories d'usages :

- création sonore, séquençage, traitement du son
- édition et lecture de partition
- ear training, théorie musicale, solfège, FMAO
- playback, accompagnement musical
- encyclopédie et plateforme de streaming de la musique
- catalogage des enregistrements de pièces
- échanges à distance professeur/élève
- ...

Mais en amont, qu'en est-il des usages déjà présents dans les structures, des pressentiments et des besoins de formation? Qu'est ce que ces nouveaux outils apportent à l'apprentissage de la musique ? En quoi transforment-ils (ou pas) les situations d'apprentissage ? Existe-t-il un **prolongement numérique de l'apprentissage de l'élève** au travers d'outils expérimentés en cours, avec ses professeurs et ses camarades pouvant intégrer l'Environnement Personnel d'Apprentissage (EPA) ? Comment développer un Espace Numérique de Travail (ENT) cohérent?

Le projet

Il comporte deux parties :

1. Une enquête

La CMF et le Cefedem AuRA souhaitent réaliser une enquête quantitative et qualitative sur la place des outils numériques au service de l'apprentissage dans les établissements d'enseignement artistique (EEA). Un questionnaire sera réalisé et envoyé électroniquement auprès des EEA afin d'analyser leurs pratiques numériques.

Des entretiens seront également menés auprès d'établissements ayant déployé des outils numériques.

2. Une expérimentation

L'expérimentation a pour objet de sélectionner 3 à 5 établissements d'enseignement artistique volontaires pour participer à cette expérimentation qui se déroulera sur les deux années scolaires 2018-2019 et 2019-2020. Elle porte sur l'observation et l'analyse des usages pédagogiques des outils numériques dans les structures sélectionnées.

Durant l'année scolaire 2018-2019 : les établissements choisis et leur équipe feront un état des lieux de leurs usages en matière d'outils numériques (réflexions engagées, récits d'expérience, solutions d'ores et déjà utilisées, besoins envisagés).

À partir des conclusions de ce travail, des demandes exprimées, et d'éventuels besoins nouveaux, un choix d'outils supplémentaires et leur prise en main sera proposé¹.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020 : les équipes pédagogiques expérimenteront et développeront, au départ des outils numériques retenus, de nouveaux usages pédagogiques qui seront observés et analysés.

À la fin des deux années, les établissements feront un bilan de l'expérimentation et en dégageront des pistes de réflexion.

L'appel à candidature pour participer à l'expérimentation

1. Candidater

¹Les logiciels/applications cités ci-dessous sont donnés à titre d'exemple : CMF Média, ChorusPlay, Méludia, Earmaster, Discmuseum,...La démarche sera présentée à Musicora auprès des éditeurs intéressés. Les logiciels libres et open source sont également à l'étude pour enrichir cette offre.

Les candidatures sont à envoyer par courriel à carl.plessis@cmf-musique.org avant le 20 avril 2018. Elles comprendront un descriptif succinct de l'établissement indiquant notamment sa localisation, le nombre d'élèves et de professeurs, les enseignements assurés ainsi qu'une lettre de motivation montrant l'intérêt de l'établissement candidat à l'intégration de l'outil numérique dans l'enseignement de la musique.

Les écoles, conservatoires et autres lieux d'enseignement de la musique seront retenus en fonction des critères suivants:

- Taille et esthétiques musicales différentes
- Avec et sans éclatement géographique
- Réflexion sur la pédagogie numérique déjà engagée

2. Calendrier prévisionnel de l'expérimentation

- mi-mai 2018 : sélection définitive des établissements
- 2 juin 2018 : table ronde au salon Musicora sur la question des EPA
- mi-juin 2018 : réunions de travail pour présenter l'expérimentation en présence de tous les participants
- septembre 2018 : rencontre sur site avec les équipes, organisation du travail pour choisir et prendre en main les outils.
- années scolaires 2018-2019 / 2019-2020 : déroulement de l'expérimentation
- printemps 2020 : bilan de l'expérimentation par les structures sélectionnées.

À l'automne 2020, la CMF et le Cefedem AuRA publieront les résultats du projet (expérimentation et enquête) et inviteront tous les organismes concernés à envisager et construire une suite ensemble.

Le glossaire

- **APFM** : Association des professeurs de formation musicale <http://www.apfm.asso.fr/>
- **Cefedem AuRA** : Centre de formation des enseignants de la musique Auvergne-Rhône-Alpes <http://www.cefedem-aura.org/>
- **CDF** : Conservatoire de France <http://conservatoires-de-france.com/>
- **CMF** : Confédération musicale de France <http://www.cmf-musique.org/>
- **CNFPT** : Centre de formation de la fonction publique territoriale <http://www.cnfpt.fr/>
- **EEA** : établissements d'enseignement artistique (tout lieu d'enseignement de la musique : associatif, territorial ou classé/labellisé)
- **EPA** : Environnement Personnel d'Apprentissage
- **ENT** : Espace numérique de travail
- **FMAO** : Formation musicale assistée par ordinateur
- **FNEIJMA** : Fédération nationale des écoles d'Influence jazz et musiques actuelles <http://www.fnejma.org/>